



AGIR POUR LA GESTION DES DÉCHETS DANS LES PAYS DU SUD

Dans les pays en développement, les collectivités territoriales doivent faire face à une croissance forte et rapide des quantités de déchets à traiter, avec des moyens financiers limités.

LA PRODUCTION DE DÉCHETS URBAINS AUGMENTE DE PRÈS DE 3 % CHAQUE ANNÉE DANS LE MONDE. CETTE AUGMENTATION A PRINCIPALEMENT LIEU DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, ALORS QU'À CE JOUR CE SONT PLUS DE 2 MILLIARDS DE PERSONNES DANS LE MONDE QUI N'ONT PAS ACCÈS À UN SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS.

L'impact d'une mauvaise gestion des déchets est très important :

CET IMPACT EST MULTIFORME

- **Sur la santé :** Maladies gastro-intestinales et respiratoires, particulièrement chez les enfants; prolifération de moustiques vecteurs du paludisme, diffusion des grandes pandémies comme le choléra.
- **Sur la ville :** Inondations suite au colmatage des réseaux d'évacuation des eaux pluviales par les déchets, dépôts sauvages en pleine ville,
- **Et donc sur l'économie :** L'impact sur la santé publique est cause de maladies chez les adultes et donc de moindre productivité ; et l'absence de gestion des déchets amène à un manque à gagner par rapport aux possibilités de recyclage et de valorisation de ceux-ci.
- **Sur l'environnement :** Contamination des sols et des eaux, contamination des mers et des océans, réchauffement climatique par l'émission de gaz à effet de serre.

Intervenir sur l'amélioration de la gestion des déchets c'est avoir une action positive :



POUR LA PLANÈTE

- Diminution du réchauffement climatique,
- Préservation des ressources en eau, des sols des mers et des océans.



POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

- Amélioration de la santé des populations,
- Amélioration de la qualité du cadre de vie,
- Développement de filières économiques et d'emploi.



POUR NOS COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Mobilisation et revalorisation des agents des services déchets,
- Innovations techniques, organisationnelles et financières dans les services.

LE DISPOSITIF 1% DÉCHETS

Après l'eau, l'assainissement et l'énergie, ce mécanisme de financement permet aux collectivités territoriales compétentes en matière de collecte et de traitement des déchets de mener des actions de coopération internationale dans ce secteur.

Les collectivités pouvant utiliser ce mécanisme sont les communes, EPCI et syndicats mixtes compétents en matière de collecte et de traitement ou percevant la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Elles peuvent mobiliser jusqu'à 1% des ressources propres du budget relatif aux services déchets de la collectivité.

1% DES RESSOURCES AFFECTÉES AU BUDGET DES SERVICES DÉCHETS : SELON LES COLLECTIVITÉS, C'EST 1 À 1,5 € PAR AN ET PAR HABITANT.

DES EXEMPLES DE SOLUTIONS

Face à la situation de la gestion des déchets dans les pays en développement des solutions existent : elles sont concrètes et à fort impact.

Les connaissances sur les types de déchets sont faibles.



- Formations des agents municipaux;
- Diagnostic du secteur.

Les habitants et les services municipaux ont des comportements dangereux ; brûlage, dépôts non contrôlés, récupération et recyclage sans précaution.



- Sensibilisation des populations;
- Développement du service de collecte auprès des ménages;
- Prévention des risques avec les travailleurs du secteur des déchets.

Seuls 10 à 50% des déchets sont collectés et enfouis.

Les services déchets manquent de moyens.



- Appui à la gestion de la collecte des déchets;
- Appui à la mise en place de décharges contrôlées;
- Appui à la conception et mise en place de systèmes de financement.

Les déchets organiques polluent les nappes phréatiques et émettent des gaz à effet de serre. Les plastiques polluent les rues, les sols et bouchent les canaux d'évacuation des eaux de pluie.



- Développement du compostage;
- Développement du recyclage des plastiques ou appui aux politiques d'interdiction de l'utilisation des sacs plastiques.

ENVIE ? DE VOUS ENGAGER !

UN ACCOMPAGNEMENT EST PROPOSÉ À VOTRE COLLECTIVITÉ

Nous pouvons vous accompagner gratuitement pour la mise en place du 1% Déchets :

- Appui à la conception des actions à mener avec vos collectivités partenaires,
- Appui à la recherche de partenaires et de co-financements,
- Appui à la mise en place d'actions dans votre collectivité pour impliquer les agents, les habitants et valoriser ces actions,
- Formation de vos personnels,
- Formation de vos partenaires au Sud.

COORDINATION ET CONTACT

Jocelyne Delarue, GEVALOR.
contact@1pourcentdechets.fr

PROJET RÉALISÉ GRACE AU SOUTIEN DE :

